



35^{ème} Rallye National PEA Bourgogne – Côte Chalonnaise (10-11 juillet 2026)

ACCREDITATION PRESSE

- 1) Tout détenteur d'une accréditation Presse FIA ou FFSA ou ASS peut prétendre à une accréditation
- 2) Toute autre demande devra être accompagnée d'une lettre justificative de la part de la Rédaction en Chef ou de la direction du média (cachet obligatoire)
- 3) Les journalistes « free-lance » devront justifier qu'ils travaillent réellement dans le cadre de ce rallye (coupures de presse ou justificatifs)
- 4) La signature de ce formulaire implique que le requérant est bénéficiaire d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accident couvrant son activité durant le 35^{ème} Rallye National PEA Bourgogne Côte-Chalonnaise. De ce fait, il décharge toute responsabilité, les organisateurs de la manifestation.
- 5) L'organisateur délivrera au maximum une plaque « Presse » voiture et deux accréditations, sous réserve de la justification du travail de la seconde personne. Exception à cette règle les équipes de TV et de Radio (fournir une liste pour permettre les accréditations)
- 6) L'organisateur se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner la raison.
- 7) Les accréditations et chasubles (20 € de caution) seront à retirer à l'accueil Presse du Rallye, Rue d'Amsterdam sur le site du Parc des Expositions de Chalon-sur-Saône point central du rallye, le jeudi 9 juillet de 15 à 20 h ou le vendredi matin 10 juillet à partir de 8 h (Colisée entrée VIP du basket)
- 8) Le port de la chasuble Verte siglée « MEDIA » est obligatoire pour pouvoir accéder aux zones public dans les épreuves spéciales. Les commissaires auront des consignes très strictes à ce sujet.
- 9) L'organisateur demande au titulaire de l'accréditation presse de lui faire parvenir impérativement après l'épreuve, quelques exemplaires des photos ou films produits ainsi que les articles de presse, ce dans l'unique but de communication interne.

Je soussigné **Nom:**

Prénom :

Média :

N° Licence FFSA, ASS ou Carte de presse :

Tel portable (Pendant le rallye) :

Mail :

Demande au « Rallye Bourgogne Côte Chalonnaise » de me fournir une accréditation « Presse » pour le 35^{ème} Rallye Bourgogne Côte Chalonnaise des 10-11 juillet 2026

Je déclare : Avoir pris connaissance de la réglementation citée en objet. Que ma demande est conforme à cette réglementation. Que je m'engage à respecter cette réglementation

Date et Signature.